

L'INSTALLATION DU COMITÉ DE BASSIN DE CORSE

Le nouveau « Parlement de l'Eau » en place

Excusé en raison de la visite ajaccienne du secrétaire d'Etat Olivier Dussopt, Gilles Simeoni était représenté par Saveriu Luciani pour procéder à l'installation du nouveau Comité de bassin de Corse qui a eu lieu à Corte, le 26 mars dernier. Ce renouvellement s'inscrit dans le cadre de la création de la Collectivité de Corse et dans la modification des périmètres et des compétences des intercommunalités.

ACQUA. Rendue obligatoire par la première loi sur l'eau en 1964, le comité de bassin est devenu au fil des décennies un véritable « parlement de l'eau » associant ainsi l'ensemble des acteurs de la ressource (collectivités, usagers, agriculteurs, scientifiques). Le comité de bassin de Corse participe ainsi à l'élaboration du programme pluriannuel d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et définit également les taux de redevances qui seront perçues par cette dernière entité. Une délibération de l'assemblée de Corse en date du 22 septembre 2017 a fixé sa composition à 45 membres répartis en trois collèges distincts : 18 membres au titre des collectivités territoriales, 18 membres au titre des usagers et 9 membres au titre des personnes qualifiées ou socio-professionnelles. Cette première séance a également permis de désigner un représentant au sein du conseil de l'eau de l'Agence, en l'occurrence, le maire de Sisco, Ange-Pierre Vivoni qui œuvrera de toute sa détermination pour faire reconnaître la spécificité de l'île au niveau des dotations publiques qui évoluent dans un cadre de plus en plus contraint, faut-il encore le rappeler !

Lors de cette réunion, un bilan des principaux chantiers menés sous l'égide du comité notamment la révision du Schéma



Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) prévue pour 2022 a été évoqué tout comme l'examen du Plan de Bassin et d'Adaptation au Changement Climatique avec la présentation des premières mesures d'adaptation. Pour Saveriu Luciani : « Ce plan a vocation à constituer une référence dans les démarches de planification des acteurs publics ou pour les décideurs qui doivent intégrer cet enjeu dans leurs projets d'aménagement et constitue une première réponse d'ampleur au défi environnemental dans le combat sociétal qu'est devenue l'Eau. » Un sentiment partagé par Thomas Pelte, expert en gestion quantitative et changement climatique auprès de l'Agence de l'Eau RMC : « Avec le Comité de Bassin de Corse, nous avons dressé un état des lieux sur les effets du changement climatique concernant la ressource. Les résultats sont assez nets notamment le réchauffement de l'air et l'assèchement des sols qui suffiront déjà à faire baisser les débits des cours d'eaux. Le réchauffement est déjà une réalité. On est sur les premières projections à un degré celsius supplémentaire en moyenne mais nous avons aussi des données plus inquiétantes

avec une fourchette se situant entre +1 et +3 degrés. Sur les pluies, le signal est plus variable mais nous avons quand même un véritable problème qui se profile avec le tarissement de la ressource en eau en Corse. »

Chasse au Gaspi

D'où la nécessité d'un vaste plan d'adaptation qui doit être réalisé auprès de la population pour sensibiliser au risque et changer nos mentalités et nos habitudes : « Le gros volet est la lutte contre le gaspillage. Nous avons pris l'habitude de vivre avec de l'eau en abondance. Il faut maintenant apprendre à vivre différemment en évitant les surconsommations. Cela renvoie à des efforts sur les modes de consommation, sur les usages, sur la partie industrielle ou encore sur la potabilité de l'eau en milieu urbain... Cela pose la réflexion de l'extension des villes qui manqueraient d'eau, on peut s'interroger sur cette pertinence. Il y a aussi tout une étude sur la performance de nos réseaux et la perte sur les rendements qu'il convient de corriger. Sur ce registre, on peut gagner en performance et passer de 50% de pertes dans de nombreux territoires à moins de 5%. Ce sont des

choses simples à réaliser, cela nécessite un diagnostic et un investissement. Mais le premier levier reste celui des économies, à savoir faire autant de choses avec moins d'eau ! »

Enfin, les membres du Comité de bassin de Corse ont planché sur les prévisions du 11ème Programme de l'Agence de l'Eau pour la période 2019-2024. Un chantier qui va mobiliser le Comité de bassin jusqu'à la fin de l'année puisqu'il s'agira de faire peser la voix de la Corse dans des prochains débats qui risquent d'être animés. En effet, la diminution des moyens financiers qui est une tendance aujourd'hui structurelle et la fin du PEI annoncent une mauvaise passe pour les investissements et les financements croisés entre l'Agence et les collectivités locales. La capacité d'intervention du 11ème programme est en baisse de 23% (- 700 millions d'euros) par rapport au dixième. Il a été voté à 2,3 milliards d'euros pour la prochaine période quinquennale. Des axes prioritaires ont donc été retenus : l'adaptation au changement climatique, la biodiversité, la santé ou encore la solidarité territoriale pour accompagner les collectivités qui en ont le plus besoin. Enfin, les efforts porteront aussi sur les redevances avec la mise en place de nouveaux tarifs et à la clé, une augmentation certaine du prix de l'eau auprès des contribuables. Le Maire de Sisco, Ange-Pierre Vivoni a, par ailleurs, alerté les membres du Comité de Bassin sur la nécessité de renforcer « la solidarité nationale ». On ne doute pas que la Corse puisse être entendue car Stéphane Bouillon connaît bien la situation insulaire. L'actuel Préfet de la Région Rhône-Alpes est l'ancien Préfet de Corse et le nouveau Président du Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Y.C.